



CUQ-TOULZA

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 081-218100766-20261012-DECISION2026_25-DE



Liberté – Egalité – Fraternité

DÉCISION DU MAIRE N°2026/25 DU 12/10/2026

Rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert

Marché de travaux – Avenants aux lots 2 et 8

Monsieur le Maire de Cuq-Toulza (Tarn),

Vu la délibération n°2026/09 en date du 30 mars 2026 listant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

Vu la décision du Maire n°2025/19 en date du 6 octobre 2025, relative à l'attribution des lots dans le cadre du marché de travaux de rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert ;

Vu les décisions du Maire

- n° 2025/23 en date du 8 décembre 2025,
- n° 2026/03 en date du 23 février 2026,
- n° 2026/06 en date du 27 avril 2026,
- n° 2026/08 en date du 18 juin 2026,
- n° 2026/10 en date du 7 juillet 2026,
- n° 2026/18 en date du 14 septembre 2026,

relatives à la signature d'avenants au marché ;

Considérant les travaux supplémentaires ou modifications évoqués lors des réunions de chantier ;

Considérant les devis suivants :

<i>Lot</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Objet des travaux supplémentaires</i>	<i>Montant (€HT)</i>
2 : CHARPENTE METALLIQUE – BARDAGE	FELS CONSTRUCTIONS METALLIQUES	(Existant) : fourniture et pose d'un support métallique pour fixer le vidéoprojecteur de la salle	358,00
8 : PEINTURE REVETEMENT SOLS SOUPLES	SARL XIVECAS	Moins-values : - sur le vernis intumescent pour rendre le bois M1. - sur la porte du local TGBT qui a été remplacée. - sur la peinture des parois au-dessus des panneaux OSB. - sur la peinture des murs de rangement au 1^{er} - sur la fourniture et la poste des plinthes PVC Plus-values : - pour l'application d'une lasure incolore sur les poteaux béton de l'auvent - pour la peinture des couvre-joints des panneaux bois et baguettes d'angles pour les panneaux acoustiques	- 14 440,50

DECIDE

De signer les avenants suivants :

<i>Lot</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Montant initial du marché (€HT)</i>	<i>Avenants précédents (€HT)</i>	<i>Montant des avenants (€HT)</i>	<i>Nouveau montant du marché public (€HT)</i>
2 : CHARPENTE METALLIQUE – BARDAGE	FELS CONSTRUCTIONS METALLIQUES	175 000,00	2 782,00	358,00	178 140,00
8 : PEINTURE REVETEMENT SOLS SOUPLES	SARL XIVECAS	61 596,76	6 817,50	- 14 440,50	53 973,76

Total des avenants de la présente décision : - 14 082,50 €HT

A Cuq-Toulza, le 12 octobre 2026.

Le Maire,
 M. Jean-Claude PINEL

